

**MAIRIE DE CROISY SUR EURE**  
**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Le vendredi 2 juin 2017**

**Présents :** Luc BAUDRY, Marcel BOUCHER, Hervé MOINET, Jacky SABOURIN, Jean Michel de MONICAULT, Julie TACCOEN

**Absente :** Eulalia LABARRE

**Excusés :** Ariane de LAVILLEON

**Pouvoir de :** MA Le Bournault à Jacky Sabourin, Cyril Garreau à Julie Taccoen, Jean François CARRIERE à Luc Baudry.

Nombre en exercice : 11

Nombre de présents : 6

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre d'exprimés : 9

**Approbation de l'ordre du jour : accord du conseil à l'unanimité**

- 1) **Nomination d'une secrétaire : Julie Taccoen**
- 2) **Approbation du compte rendu du 05 mai 2017 : approbation à l'unanimité**
- 3) **Budget /finances**

Le maire présente l'état du Budget à mi année :

**A. L'état des dépenses et de recettes de fonctionnement se décompose comme suit :**

Fonctionnement dépenses		Budgétisé	Réalisé	Disponible	Observation/ prévisions à fin 2017
011	Charges à caractère général	53 110 €	26 196.37 €	26 913.63 €	
012	Charges de personnel	50 739 €	20 253.46 €	30 485.54 €	Doit prendre en compte en novembre ½ salaire complet de Laëtitia
122	Charges imprévues	2 000 €	0	2 000 €	
042	Dotation amortissement	13 673 €	13 672 €	1 €	
65	Autres charges de gestion	42 238 €	13 945.73 €	28 292.27 €	
66	Charges financières	6 305 €	4 404.46 €	1 900.54 €	
67	Charges exceptionnelles	250 €	42 €	208 €	
<b>Bilan au 02/06/2017</b>		<b>181 577.11 €</b>	<b>78 514.02 €</b>	<b>103 063.09 €</b>	

**A rajouter la demande de M Cheux notre percepteur concernant ses indemnités de conseil suite à son départ au 31/08/2017.**

Fonctionnement recettes		Budgétisé	Réalisé	Disponible	Observation/ prévisions à fin 2017
70	Produits de services	1 600 €	1 490 €	110 €	
73	Impôts et taxes	166 382 €	40 989 €	125 393 €	Le versement des recettes se font 1/12 par mois de la somme budgétisée.
74	Dotations et participations	15 248 €	2 835 €	12 383 €	DGF de 7000€ au lieu de 12 000€
75	Location revenu des immeubles	400 €	200 €	200 €	Autres locations prévues pour 600€
77	Produits exceptionnels	1 100 €	25 €	1 075 €	
<b>Bilan au 02/06/2017</b>		<b>184 730 €</b>	<b>46 381.67 €</b>	<b>138 348.33 €</b>	

**B. L'état des dépenses et des recettes d'investissement se décompose comme suit :**

Investissements Dépenses		Budgétisé	Réalisé	Disponible	Observation/ prévisions à fin 2017
16	Remboursement Emprunts	109 000 €	9 750.92 €	99 249.08 €	
134	Extension mairie (éclairage SIEGE)	3 000 €	1563.23 €	0	Dépense moins élevée que prévue
144	Horloges éclairages public	2 000 €	0	2 000 €	
140	Trottoirs route de Ménilles	11 000 €	0	11 000 €	La somme sera revue à la baisse compte tenu de l'annulation des subventions amendes de police
142	Radars pédagogiques Boursin	5 670 €	0	5 670 €	
134	Extension mairie	76 750 €	59 502.85 €	17 247.15 €	
143	Four à pain	7 200 €	1 970 €	5 230 €	
<b>Bilan au 02/06/2017</b>		<b>227 785.74 €</b>	<b>77 008.87 €</b>	<b>150 776.87 €</b>	

Investissements Recettes		Budgétisé	Réalisé	Disponible	Observation/ prévisions à fin 2017
040	Opération d'ordre entre section (amortissement)	13 673 €	13 672 €	1 €	Correspond à 042 en dépenses de fonctionnement
040	GFP Bâtiments et installation	1 643 €	1 643 €	0 €	
10	FCTVA, taxe d'aménagement, excédent de fonctionnement	24 513 €	0 €	24 513 €	
142	Radars pédagogiques Boursin	2 800 €	0	2 800 €	
134	Extension mairie	63 250 €	0	63 250 €	
140	Trottoirs route de Ménilles	2 000 €	0	2 000 €	
143	Four à pain	2 400 €	0	2 400 €	
<b>Bilan au 02/06/2017</b>		<b>227 785.74 €</b>	<b>96 119.63 €</b>	<b>131 666.11 €</b>	

Le conseil après délibération approuve à l'unanimité l'état du budget au 1<sup>er</sup> juin 2017. Il donne son accord pour honorer les indemnités de monsieur le percepteur sur les 8 premiers mois de l'année, soit 240.58 €

- Projet d'emprunt complémentaire 2017 :

Concernant les dépenses et recettes de subvention, le maire avait prévu un point détaillé à la prochaine réunion de juillet. Néanmoins ces tableaux ne font pas apparaître l'état de la trésorerie, qui se monte à 4000 €, chiffre qui ne permet pas de payer les dernières factures d'investissement et les prochains salaires du personnel.

Le maire fait état de l'analyse des dépenses :

Celle-ci montre que de nombreuses factures réglées correspondent à des travaux complémentaires non prévus lors du bilan établi pour le budget Primitif 2017. La somme prévisionnelle de dépenses du BP 2017 était de 84 500 € TTC. Soit un besoin de ligne de trésorerie de 90 000€ souscrite au Crédit agricole en début d'année pour une durée de 12 mois. Les dépenses supplémentaires non prises en compte dans ce montant se montent 19 374.02 € TTC

Ces chiffres montrent que nous aurions dû réaliser une demande de ligne de trésorerie de 20 000€ supplémentaires.

Restent également les dépenses inscrites au budget d'investissement pour la restauration du four à pain (7 200€ TTC, subvention de 40% HT soit 2400 €) et pour l'achat des radars (5 200€ TTC avec 40 % de subvention amendes de police), et pour la réfection des trottoirs 11 000 € TTC soit la somme de 23 400 € TTC.

Le maire rappelle que le versement du reste des subventions prévues, (DETR, Conseil Départemental, FIPFHP, fondation du patrimoine, Amendes de police, parlementaires, Cape, aides parlementaires), ne pourra être honoré que si l'ensemble des factures clôturant le dossier de travaux SOIT payé et enregistré à la perception. Ce sont, la facture finale de l'entreprise Plourde (pavages et dallages de la place), celle du dernier versement de ECP élec et renov pour la fin des travaux et ceux de la réfection des trottoirs devant la mairie.

**Discussion avec le Crédit Agricole et proposition.**

Les règles administratives ne nous permettent pas de modifier le prêt court terme correspondant à la ligne de trésorerie de 90 000€.

Les dépenses complémentaires ont été payées en grande partie sur fonds propres et n'étaient pas inscrites dans le

contrat de prêt initial.

L'analyse de nos finances et budgets associés par le Crédit agricole montre que nous sommes très peu endettés. Le CA nous conseille de prendre un Emprunt moyen terme (10 à 12 ans) de 35 000 € pour compléter la trésorerie (taux à négocier) afin de régler les factures en attente ce qui nous permettra de finaliser les dossiers de subventions et d'obtenir leurs règlements.

**Concernant les subventions, elles seront honorées pour les dépenses complémentaires compte tenu que nous n'avons pas dépassé le montant total du marché.**

Le conseil après délibération, vote à l'unanimité le principe de prendre un emprunt de 35 000 € sur 12 ans pour permettre le paiement des dernières factures d'investissement (travaux de réalisation de la place de la mairie, travaux d'électricité de la mairie, trottoirs devant la mairie et stationnement devant l'église, radars pédagogiques sur le CD 71 et restauration du four à pain) et donne pouvoir au maire de constituer le dossier de demande de crédit avec le Crédit Agricole de l'Eure pour cet emprunt au meilleur taux.

#### 4) Fleurissement.

**Le point sur ce chapitre est le suivant :**

L'ensemble des travaux de plantations et de fleurissement rentre dans le budget prévu au budget Primitif de 2017. Ceux-ci correspondent à :

- Plantations des jardinières et suspentes terminées et posées
- Plantation de tous les massifs, terminée
- Semence des jachères au haut Croisy réalisée
- Démarrage des séances d'arrosages 3 fois par semaine.
- Tonte générale faite tous les 10 jours.
- Balayage et nettoyage des trottoirs et caniveaux réalisés. Seront renouvelés deuxième semaine de Juin (avant passage du jury)
- Pour rappel, passage du jury de secteur semaine du 19 juin au 24 juin, puis début juillet pour le jury départemental et enfin début septembre pour le jury régional.  
→ Un dossier de présentation sera rédigé avant le 6 juin.
- **Vol encore de plants dans la nuit du 26 mai... !** Nous n'avons pu visualiser l'auteur compte tenu de la saturation de l'appareil photos. Les jardinières seront replantées semaine 23

#### 5) Avancement des investissements

- A. FIPFHP : dossier** presque terminé ; reste la justification du paiement de la facture des travaux de l'allée en béton désactivé et le dallage le long de l'extension de la mairie (facture de l'entreprise Plourde) et celle des travaux d'électricité (entreprise ECP élec et renov)
- B. Place de la mairie :** Attente de l'estimation des travaux par S Plourde (120m<sup>2</sup> au lieu de 80m<sup>2</sup> comme au devis) et reste la facture de l'allée en béton désactivé à honorer.
- C. Trottoirs devant la mairie et aménagement devant l'église :** accord de subvention d'Hervé Maurey (aide parlementaire) pour réaliser les travaux (2 000 €). Pour finaliser le dossier, le ministère nous redemande de reformuler la délibération de mars dernier d'une façon plus précise.

Le maire propose donc la délibération suivante :

Suite à la demande des services du Ministère de l'Intérieur, le conseil après délibération, renouvelle son approbation pour le projet de réaménagement sécuritaire du trottoir devant la mairie et du stationnement devant l'église avec un cheminement sécuritaire dans le centre du village. Il inscrit au budget primitif de la commune (2017) la somme des dépenses au chapitre 2152 des investissements (9 239.00 € TTC) et en recette au chapitre 1318 somme correspondant à l'aide proposée par notre sénateur Hervé Maurey de 2 000 €. La planification des travaux est prévue au 2<sup>ème</sup> semestre 2017 dès que l'accord du ministère nous sera donné.

**D. Radars pédagogiques (Boursin) :** accord de subvention amendes de police par le Département. Une convention entre la commune et ce dernier a été signée pour pouvoir engager les dépenses.

Le dossier doit cependant être remis à jour pour finaliser :

- Le choix du fournisseur et le cahier des charges à prévoir pour l'installation au moindre coût (panneaux solaires, batterie, position des mâts, installation et mise en place par le prestataire, réglage du logiciel...)
- Faire valider le choix et le coût par l'entreprise Boursin.
- Etablir une convention pour le remboursement de la valeur d'un radar par la fromagerie.

**E. Travaux pris en compte par le syndicat de Voirie :** Le bureau du syndicat du jeudi 1<sup>er</sup> juin a validé la pris en compte des travaux d'abaissement du trottoir pour l'entrée du n°1 rond- point du Messie et le changement du panneau d'entrée du hameau du Haut Croisy.

**F. Retour du département sur les mesures de vitesses** sur la RD65 et la RD71 : les tableaux de résultats du comptage sont présentés en séance. Les chiffres sont étonnants

- RD 71 à proximité de l'usine Boursin : nombre de véhicules de 1592/jours ; vitesse moyenne 70 km/h.  
→ Excès de vitesse de 45% à 54% suivant le sens de circulation.
- RD 65 entre Croisy et Ménilles : nombre de véhicules de 1833/ jours ; vitesse règlementaire respectée (90km/h).

**G. Four à pain :** retour favorable de la commission technique. Doit être validé par la commission exécutive en début juin pour permettre le démarrage des travaux. Attente courrier du Conseil départemental. Ce document est nécessaire pour démarrer les travaux.

**H. Subvention CAPE sur les travaux de restauration de la maison Levannier :** annonce que le versement de notre subvention (3 000 €) est reporté suite à des difficultés administratives liées à la création de la SNA.

**I. Signalisation de la mairie :** après consultation de fournisseurs pour réaliser la signalisation de la mairie 7 consultations ont été réalisées .On remarque que tous les propositions se tiennent à l'exception de deux.

Cependant, Bueil Publicité retient notre attention pour la raison suivante : A la demande par courrier avec accusé de réception, d'éliminer le panneau publicitaire à la sortie Croisy coté Vaux, la société Bueil publicité nous signale qu'il démontera aussi l'abri bus publicitaire à la sortie de la fromagerie Boursin. En échange de notre accord de prolonger le contrat, il nous propose de poser un panneau de type champêtre avec toit double pente en petite tuiles de pays, une structure chêne massif clair et soubassement en briques avec possibilité de bacs à fleurs intégrés. Ce mobilier pourrait être déplacé d'environ 25 m en direction de Vaux. Il nous propose aussi, à titre gratuit de réaliser la signalisation de la mairie et de la faïencerie.

Le conseil fait le choix de faire réaliser la signalisation par Bueil Publicité et vote à l'unanimité la proposition de Bueil Publicité de fourniture de la signalisation de la mairie et de la faïencerie. Il donne son accord en contrepartie de faire perdurer le contrat concernant l'affichage publicitaire en sortie d'agglomération, l'abribus de la sortie de l'usine Boursin sera conservé et le panneau publicitaire sur la RD 71 à la sortie de Croisy vers Vaux sur Eure sera remplacé par un panneau de type champêtre avec toit double pente en petite tuiles de pays, une structure chêne massif clair et soubassement en briques avec possibilité de bacs à fleurs intégrés.

**J. Vidéo protection de la commune :** Une réunion avec la gendarmerie. a eu lieu le 15 mai 2017 en mairie avec les représentants de la gendarmerie (Brigade de Pacy sur Eure et préfecture) et l'adjudant Meignan référent sureté en prévention Technique de la malveillance et de la vidéo protection. Le maire présente la conclusion de cette réunion :

Autorisation d'utiliser les appareils photo type capture d'images pour la chasse et un

plan d'aménagement de moyens vidéo à mettre en place dans la commune pour la protection des habitants et la surveillance pour assurer la sécurité collective dans le respect des libertés individuelles.

Néanmoins dans la nuit de vendredi à samedi 26-27 mai, 6 jardinières ont été complètement vidées de leur contenu ne laissant aucunes fleurs dans les bacs.... Manque de chance : l'appareil était en saturation d'images WE de l'ascension oblige) et aucun cliché n'est disponible pour visualiser le coupable... nous n'avons que nos yeux pour pleurer.

Une proposition d'installation de vidéo protection nous est présentée. Il s'agit de positionner 3 caméras au giratoire central de la commune, une à la sortie de Croisy coté Vaux , une à la sortie Croisy vers Ménilles et une au haut Croisy. Le conseil est très intéressé par le projet de cette proposition de la gendarmerie. L'aspect financier est cependant important (50 000 à 60 000 € TTC de dépenses avec 60 à 80% d'aides, soit environ 10 000 € à 20 000 € de budget). A réfléchir !

Après délibération, le conseil décide que ce projet est intéressant et il demande au maire de le préserver pour être présenté dans les investissements des années à venir. Il demande au Maire de le représenter au BP 2018.

## 6) Compte rendu des réunions et décisions des comités syndicaux et territoriaux ;

### A. SNA, Agglomération « Seine Normandie Agglomération »

Cr de la réunion du 12 mai 2017. Les documents sont disponibles en mairie

**Réunion sur les systèmes d'éclairage public par LED (CR de Hervé Moinet →** Pas d'intérêt de faire un changement des ampoules, car les armoires d'alimentation ne sont pas suffisamment puissantes. La technologie des LED est en pleine évolution et devrait apporter des solutions plus performantes et moins chères dans les prochaines années.

**B. Assemblée générale des maires du canton le 5 mai 2017 à 18h00 :** compte rendu disponible en mairie. le point principal est le regroupement des deux cantons (Pacy d'un côté et Saint Marcel de l'autre) l'assemblée présente donna accord à la possibilité de ce regroupement. 4 communes de l'ex canton de Saint Marcel donnent leur accord pour rentrer dans la nouvelle structure.

## 7) Informations diverses

**A. Lettre aux habitants n° 45 :** Les membres présents au conseil ne formulent pas de corrections et d'avis sur le projet de lettre aux habitants n°45 éd 5 ; Il est donc décidé d'envoyer à l'éditeur cette version pour la création de la maquette.

### B. Scolaires :

- Compte rendu du bilan des TAP et préparation prochaine rentrée. Intégration de la possibilité de supprimer ces TAP par le nouveau gouvernement. La réunion à l'école de Ménilles en présence de Cyril Garreau (représentant Croisy) et de Pascal Poisson maire de Vaux a statué de revenir à la semaine de 4 jours. Un sondage fait par Cyril Garreau auprès de certains parents d'enfants de Croisy donne également cette orientation.

Le conseil, après délibération, vote un avis favorable au retour à la semaine de 4 jours pour les enfants de l'école de Ménilles (Primaires et maternels) à compter de la rentrée 2017/2018

- Demande de participation du syndicat intercommunal de gestion de Fourges pour les activités du collège des élèves de Croisy sur Eure.

Le conseil donne un avis défavorable pour établir une convention de participation aux frais de gymnase de Gasny compte tenu qu'aucun élève de Croisy ne fréquente cet établissement. La commune de Croisy sur Eure privilégie dans le cadre de la scolarité des enfants les établissements de Ménilles et Pacy sur Eure.

- Information de l'augmentation des frais de participation annuelle aux écoles de Pacy :
  1. Primaire : +10 € par élève
  2. Maternelle : +20€ par élève
  3. CLIS : +10€

**C. Aménagement du fond de vallée entre Croisy, Ménilles, Pacy sur Eure :** relance du CAUE pour établir une coopération en direct pour accompagner le projet tel que nous le souhaitons. Un rendez-vous a eu lieu le mardi 30 mai 2017.

**D. Décisions sur l'affectation des anciens bureaux :**

Le rendez-vous pris avec Lateurte a eu lieu. Nous allons relancer Lateurte pour connaître leur intention de porter le dossier. Peut-être mettre par nous-même l'offre sur le bon coin ?

**E. Repas des anciens :** suite demande au moulin de Bechet, une proposition nous est parvenue pour un prix raisonnable de 35 €. Nous avons confirmé notre accord

**F. Location des tentes :** Revoir les tarifs entre les deux tentes de 60m2 et la tente de 40 m2 (même prix). 200 € pour la 40m2 et 250 € pour les 60m2. Les augmentations prendront effet au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Le calcul des locations externes seront proportionnels à l'augmentation pour les habitants de Croisy. Un tableau mis à jour sera présenté en fin d'année.

**G. Proposition d'agrémenter Eric Lebrec comme Garde-chasse** sur les terrains appartenant à la commune (surveillance entre autre du fond de vallée) Eric Lebrec a déjà passé tous les examens pour la chasse d'Hécourt dont il s'occupe.

Le conseil est intéressé par la proposition de nommé Eric Lebrec comme garde-chasse des terrains communaux. Néanmoins, le conseil demande dans un premier temps d'engager la constitution du dossier afin d'analyser les conséquences financières et juridiques.

#### 8) Dates des prochaines réunions :

- **SDIS, contrôle des Hydrants le 13 juin à 8h15.**
- **1<sup>er</sup> tour des législatives le 11 juin, 2<sup>ème</sup> tour le 18 juin**

Grilles de permanence identiques aux élections présidentielles pour le premier et le second tour.

<b>ELECTIONS LEGISLATIVES - le 11 et 18 juin 2017</b>					
noms	8h à 9h	9h à 10h	10h à 11h	11h à 12h	12h à 13h
1	JM de Monicault	JM de Monicault	Marcel Boucher	Marcel Boucher	Marie Annick Le Bournault
2	Ariane de Lavilleon	Ariane de Lavilleon	J François Carriere	J François Carriere	Jacky Sabourin
3	Hervé Moinet	Hervé Moinet	Luc Baudry	Luc Baudry	Luc Baudry
noms	13h à 14h	14h à 15h	15h à 16h	16h à 17h	17h à 18 h
1	Marie Annick Le Bournault	Julie Taccoen	Julie Taccoen	Marcel Boucher	Marcel Boucher
2	Jacky Sabourin	Cyril Garreau	Cyril Garreau	Caterine de Monicault	JM de Monicault
3	Julie Taccoen	Gérard Castan	Gérard Castan	JM de Monicault	Jacky Sabourin

- **Déjeuner des anciens le vendredi 16 juin** : Tout le monde peut y participer. La joie y sera présente par votre présence.
- **Déjeuner sur l'herbe le 25 juin** ..... Flyer à faire (Cyril)
- **Le 8 juin** : réunion de l'assemblée des maires de la SNA à 19h00
- **le 14 juin à 18 h00, SNA** : commission attractivité du territoire
- **le 15 juin à 18 h00** : SNA, commission aménagement du territoire
- **Le vendredi 16 juin matin**, Formation des jurys pour les villages et villes fleuris (JM de Monicault et E Lebrech
- **Le 19 juin**, AG du syndicat de voirie à la salle des fêtes de Ménilles à 18 h00 → présence de Jean François Carrière
- **Le 20 juin**, passage du jury des villages et villes fleuris à Croisy (le matin)
- **Prochain conseil : le vendredi 7 juillet 2017**

**Pour extrait conforme :**

**Le maire :**

**Jean Michel de Monicault**